L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 22 JUILLET 1885.

Spectacles, Bals, &c.

FORT ESPAGNOL.

J. J. McGRATH.....Directeur

A partir de SAMEDI, 18 Juillet 1885.

Tous les soirs et les Mercredis et Samedis en matinée, la

TROUPE DUPÉRA ST-QUINTEN.

40 VOIX.

MADAME FAVART,

avec Mme St Quinten dans sept rôles distincts.

Prix des places : Sièges d'orchestre 50cts ; amphithéâtre, 25 cts ; galerie, 10 cts ; matinées, 25 cts, pas de sièges réservés. Bureau de location ouvert de 9 heures a. m. à 4 p. m. à la gare du chemin de fer du Fort Espagnol.

AVIS SPÉCIAL. — Les trains marcheront promptement toutes les 20 minutes après 7 heures du soir. Pas d'infraction à cette règle. Prix du trajet, aller et retour, 15 cts. 18juil—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Homme sérieux, comptable de première classe, parlant et écrivant les trois langues, cherche place. Bonnes références. Adresser "Correspondant" office de l'Abeille. 16juil—6f.

ALOUER.

A louer—Une belle maison en bois, à Coving ton, convenable pour une grande famille ou un hôtel et très bien située sur le Bogue Falls River, conditions raisonnables. A. Thomas & Co. 28 rue Nord Peter. 4 juil—1m

A VENDRE.

A vendre—Un moulin à sucre complet (quatre cylindres) avec machine, en bon état. S'adresser à H. HERBERT, 74 Tchoupitoulas. 12juil—2sem

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à J. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21juil—1m

A vendre, 6 de marons, en lot ou vieux barreaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22 aout

Ce tirage ainsi que tous les autres seront tirés sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

Le Grand Tirage Mensuel

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la NOUVELLE-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrivez, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, chèque de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 et plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à

New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Rosenfeld vs. E. Forchemer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 14,841.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ce-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 25 août 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts et de possession du défendeur dans cette affaire, étant une moitié indivise des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Melicerte, maintenant Erato, Constance et Estelle, maintenant Thalia, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un lot de terre et les bâtisses dans le même District et îlet, formant l'encoignure des rues Magazine et Melicerte, maintenant Erato, et mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la première rue mentionnée, sur une profondeur et face à la dernière rue mentionnée de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes (au pied américain), et est une moitié du lot désigné par le numéro huit dans l'îlet numéro dix-huit, conformément à un plan de Faubourg Saint Denis, par Buford, voyer, le 17 septembre 1880, dans les archives de O. de Armas, notaire.

La première propriété ci-dessus décrite a été acquise par le défendeur dans cette affaire de Lewis Goldsmith, conformément à un acte sous signature privée du 15 décembre 1857, déposé en l'étude de Joseph Cohn, anciennement notaire, conformément à un acte du 18 juin 1858. La quatre lignes (au pied américain), et est une moitié du lot désigné par le numéro huit dans l'îlet numéro dix-huit, conformément à un plan de Faubourg Saint Denis, par Buford, voyer, le 17 septembre 1880, dans les archives de O. de Armas, notaire.

La première propriété ci-dessus décrite a été acquise par le défendeur dans cette affaire de Lewis Goldsmith, conformément à un acte sous signature privée du 15 décembre 1857, déposé en l'étude de Joseph Cohn, anciennement notaire, conformément à un acte du 18 juin 1858. La seconde propriété ci-dessus décrite a été acquise par le dit défendeur E. Forchemer de L. A. Meyer, par acte pardevant le dit Joseph Cohn, notaire, le 21 juin 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22juil—22 29 août5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Bonny vs. Peter Jones et le Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,105.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Quatre certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vides, droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé en un quelque sorte, situées dans le Faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champlion Hercules, maintenant Romparts, Calliope, rue et White, désigné par les numéros un, deux, trois et quatre sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, le 14 février 1882, et annexé au procès-verbal d'une assemblée de famille tenue en l'étude de Eusèbe Bonny, notaire, le 25 février 1882, lesquels lots mesurent, au pied américain, comme suit, à savoir :

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot numéro un formant le coin des rues Tchoupitoulas et Thalia ; le lot No 3, qui fait partie du morceau de terre désigné sur le plan ci-dessus sous le No 3, et suivant un plan de Mac-Donald, en date du 27 janvier 1847, mesure trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent trente-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 4 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots de terre ont été achetés par ledit Peter Jones, comme suit, à savoir :

Le lot No un de la succession de Robert N. Ogden, d'après un acte passé pardevant Emmanuel Burthe, anciennement notaire en cette ville, le quatrième jour de mai 1868, et les lots Nos deux, trois et quatre de F. S. Ogden et als, d'après un acte passé pardevant le même notaire, le vingt-huitième jour d'avril 1868.

Tous les susdits lots de terre ont été adjugés au dit Peter Jones, en vertu d'un décret rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 6 juin de mars 1882, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Dendy, veuve de Peter Jones. No 2215 du docket de la dite cour, lequel décret a dûment été enregistré dans le bureau des hypothèques de cette ville, livre No 155, Folio 457.

Et la part et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquise par lui comme un des héritiers de sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

30juin—7,14,21,28 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Mary J. Ashby vs Joseph H. Ashby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,784—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le lot numéro trente dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, St Thomas et Bouscaud, ayant une façade de trente et un pieds sur la rue Jackson, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—3,10,17,24,31—aout 4.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. A. Ker & J. Duvigneaud. Peter Gallagher subrogé vs. Mme M. et Mme John Kennair.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 4,604.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, St-Louis, Villeré et Toulouse, lot numéroté (10) sur un plan dressé par C. Gilmore et Castellé, voyers, le 3 janvier 1852, déposé comme référence en l'Etude de A. Barnett, notaire, en cette ville, ledit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et une ligne entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

1er juillet—1,8,15,22,29—aout 1er

Mme Oscar Allen, associée, vs W. C. Smith.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 6,213—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. K. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je vendrai à l'encan, à mon entrepôt No. 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet VENDREDI, 31 juillet 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles, d'après inventaire, saisissé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions : comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY
Constable 1ère Cour de Cité.

21 juil—21, 27, 31.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Frank D. Chrétien vs. Victor Hébert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec la maison de résidence, dernièrement construite dessus, droits, voies, servitudes, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément connue comme Greenville et dans l'îlet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, maintenant connue comme City Park, et les rues Walnut, Félicia et Louisa, conformément au plan original du dit faubourg Greenville fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 15 avril 1831, et déposé pour référence en l'étude de W. V. Lewis, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure, plus ou moins, quarante-quatre pieds de face à la rue Félicia, à peu près cent quatre-vingt pieds de profondeur sur la ligne du City Park et cent cinquante-trois pieds de profondeur et de face à la rue Walnut, et est le même dont le dit Victor Hébert a été mis en possession par le dit Victor Hébert à J. M. Barbazon.

Lequel dit lot de terre forme une partie du carré du lot de terre acquis par le défendeur de Frank Hébert et autres, par acte passé pardevant Andrew Herz et Emile Lafond, voyer, le 17 mai 1883, enregistré au Bureau des transferts de cette ville, dans le livre 119, folio 91.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21juil—21 28 août3 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE SYNDIC

De diables (lumber wheels), roues à charrier des bois de charpente, (lumber wheels), wagons, camions, etc.

Grand lot de bois de charpente, etc.

Meubles, etc.

J. O. Terry & Sons versus Leura Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,573—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Sur les lieux No 354 South Rampart, dans le Premier District de la ville :

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., etc.

2° Et, immédiatement après, la vente sera continuée

Sur les lieux coin White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand assortiment de wagons, (front wagons) (boiler wagons), roues en bois et en bois de charpente, grandes roues, camions, blocks, poulies, cordeaux, un dray à ressort, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes pour wagon, outils de charpentier en cliques, divers etc., etc.

3° Immédiatement après, il sera continué et clos

A local connu sous le nom de "Clipper Saw Mill", vis-à-vis le Nouveau Canal, entre Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville :

Un grand lot de bois de charpente, bois de construction.—Aussi, un lot de meubles de bureau et installations, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9juil—9,14,19,22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une catapulte en montagne russe Roller Coaster.

Dans l'affaire de la Succession de Wilcox ou Wilson Sprague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,677—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une Catapulte ou montagne russe (Roller Coaster) sur cette portion de terre sise au coin des rues Canal et Miro, dans le premier district de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. H. Walsh vs. Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,230.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le jugement rendu dans la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 11,695, en faveur d'Edward Hickey et contre James L. Bradford pour $150 et les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Cette crée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qu'elle rapportera, à deuxe mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet avec signatures jugées solvables portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur déduira du prix qui adjudication et paiera, comptant le montant des frais d'impressions honoraires du sheriff, du greffier, etc., se montant à environ cinquante ($50) piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juil 15 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Mme Paul Lagey, interdite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,881 et 1885 et a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Sur les lieux No 354 South Rampart, dans le Premier District de la ville :

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., etc.

2° Et, immédiatement après, la vente sera continuée

Sur les lieux coin White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand assortiment de wagons, (front wagons) (boiler wagons), roues en bois et en bois de charpente, grandes roues, camions, blocks, poulies, cordeaux, un dray à ressort, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes pour wagon, outils de charpentier en cliques, divers etc., etc.

3° Immédiatement après, il sera continué et clos

A local connu sous le nom de "Clipper Saw Mill", vis-à-vis le Nouveau Canal, entre Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville :

Un grand lot de bois de charpente, bois de construction.—Aussi, un lot de meubles de bureau et installations, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9juil—9,14,19,22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une catapulte en montagne russe Roller Coaster.

Dans l'affaire de la Succession de Wilcox ou Wilson Sprague.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,677—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une Catapulte ou montagne russe (Roller Coaster) sur cette portion de terre sise au coin des rues Canal et Miro, dans le premier district de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 juil—10 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Gaslette à vendre par le Shérif Civil

Dans l'affaire de Hopley E. Anderson versus Jas. E. Sutton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 14,660 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 4 août 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

La coque et la coque de la gaslette appelée "Mary Magdaline," qui a été saisie en cette ville, le port de trente-six 15/100 tonneaux ou environ, avec ses mats, son beaupré, ses voiles, canots, ancres, câbles, cordages, poulies, meubles et tous les accessoires y appartenant.

La dite gaslette appelée la Mary Magdaline est enregistrée dans le port de la Nouvelle-Orléans dans les termes suivants :

Permanent R. B. C.
Enrolment No. 54. Official number Numerical letters D. H. C. J.

Enrolment in conformity to title I. Regulation of Vessels in Domestic Commerce" of the Revised Statutes of the United States.

Telle qu'elle se trouve maintenant à la tête du Nouveau Bassin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

25 juin—25 juil 2 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,573.—En vertu d'un ordre de vente en date du 22 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et priviléges qui y appartiennent situé dans le dit District, 219e ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, et mesurant six pieds français trente pieds de face à la rue Dauphine, environ trente et quatre vingt six pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et le solde à un an crédit de mois en mois, hypothèque spéciale et pour rentrer partant à raison de huit pour cent par an, à partir de leur date jusqu'à parfait paiement—que le jugement dont cette grosse est hypothèque qui le prononce avec toutes les clauses usuelles de non-aliénation, cinq pour cent d'intérêts conventionnels en cas de procès et de transfert de police d'assurance.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 juin—20 juil 3 10 17 24 28

Charte de la Compagnie des Puits Artésiens de la Louisiane

Les soussignés au nombre de huit, ce 27me jour du mois de juin 1885, qui forme entre eux, conformément aux lois de la Louisiane, une association commerciale en la ville de la Nouvelle-Orléans, qui intitule : **"Louisiana Artesian Well Company"**, dans le but de creuser des puits artésiens et autres dans l'Etat de la Louisiane et dans les Etats voisins. La Compagnie possédera tous les pouvoirs accordés par les statuts sus mentionnés, spécialement. Son capital sera de Trois mille dollars divisés en trente actions de cent dollars chacune, payables en argent ou meubles de leur nom. Le siège de la dite société sera établi à la Nouvelle-Orléans, sous le nom de Compagnie des Puits Artésiens de la Louisiane et dans les Etats voisins. La Compagnie sera gérée par trois administrateurs, dont le plus fort actionnaire sera président, le plus fort actionnaire ensuite vice-président et le plus fort actionnaire ensuite secrétaire-trésorier, pour ce qu'elle rapportera, à deuxe mois de crédit, l'acquéreur fournissant un billet avec signatures jugées solvables portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur déduira du prix qui adjudication et paiera, comptant le montant des frais d'impressions honoraires du sheriff, du greffier, etc., se montant à environ cinquante ($50) piastres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juil 15 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Mme Paul Lagey, interdite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,881 et 1885 et a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Sur les lieux No 354 South Rampart, dans le Premier District de la ville :

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., etc.

2° Et, immédiatement après, la vente sera continuée

Sur les lieux coin White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand assortiment de wagons, (front wagons) (boiler wagons), roues en bois et en bois de charpente, grandes roues, camions, blocks, poulies, cordeaux, un dray à ressort, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes pour wagon, outils de charpentier en cliques, divers etc., etc.

3° Immédiatement après, il sera continué et clos

A local connu sous le nom de "Clipper Saw Mill", vis-à-vis le Nouveau Canal, entre Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville :

Un grand lot de bois de charpente, bois de construction.—Aussi, un lot de meubles de bureau et installations, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9juil—9,14,19,22.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Coffee-Stand au Marché Français.

Charles Kuhn vs. Peter Kuhn et als.

No 14,614—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 4 août 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Marché Français, à l'encoignure des rues Ursulines et Levée, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite Cour, le 24 juin et signé le 29 juin 1885, par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Division B de la dite Cour—

Le privilège du Excelsior Coffee-Stand, avec toute l'installation. Aussi, la cuisine et tous les ustensiles se trouvant au No 297, rue Decatur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

22juil—22 28 août4

Cottage sur la Promenade Carondelet, No. 133.

Maison haute en briques rue Robertson, No. 930.

Petite bâtisse en bois rue Orléans, No. 319.

Succession de Joseph Lagarde et épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 août 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente du District de cette ville, MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 2, dans l'îlet compris entre les rues St-Pierre, Claiborne, Desirey et la Promenade Carondelet, mesurant 25 pieds de face à la Promenade Carondelet, 24 pieds pouces de largeur sur la ligne du fond, 73 pieds 9 pouces 5 lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 1 et 72 pieds 9 pouces 2 lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet renfermé par les rues Robertson, Villeré, Touloux et St-Philippe, mesurant 34 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson, sur 76 pieds de profondeur.

3° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Tremé, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Elmire, Chest-nut, Aliz et Eliza. La dite portion de terre est composée du lot No 7 du plan du dit îlet et une moitié du lot No 18 qui y touche. La dite portion de terre mesure 47 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Elmire et environ 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dûes en 1885.

12juil—12,18,25—1,8,15 aout

Succession de Marguerite Richard, veuve en premières noces de François Girardat et en secondes noces de Simon Siefe.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er août 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1885.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le 3ème District de cette ville, désigné par le No 3 de l'îlet No 19, nouveau plan de cette ville, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 3 et 112 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins, sur la ligne de côté du lot No 2.

2° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, etc., situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Delarondde, Olivier, Peter et Verrier (maintenant Pauline), désignés sous les Nos 21 et 22 du dit îlet, mesurant, chacun, 32 pieds de face à la rue Peter sur 125 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout au pied anglais.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

23juin—23 27 juil 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

En emplacement d'encoignure de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Mme Clarisse Dubreuil, à encoignure des rues St Denis et Huitième—Succession de Mme Clarisse Dubreuil et Mme Dubreuil.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 4,121.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45, rue Royale—SAMEDI, 1er août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de la Cour, en date du 25 juin 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Harmony, St-Denis, Séptième et St-Patrick et mesurant 40 pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de 140 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 113 pieds 6 pouces de face à la rue St-Patrick.

Les ameliorations comprennent la grande boulangerie bien connue "St-Denis" avant un grand four pour pain et toutes les ustensiles nécessaires à la farine, deux bâtisses en bois, l'une d'elles couverte en ardoises etc. Le voisinage est très populeux et offre une grande facilité pour un excellent placement. Les cars des rues Dryades et Remparts passent devant la porte et la rue en face de la propriété a été récemment planchéiée à neuf.

Termes et Conditions—L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les droits de vente et d'Etat de 1885.

L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets à ordre, dûs par les vendeurs à quatre autres tiers par Leo Blessing, Tutteur, à l'entière et endossés par lui, tous datés du 21 janvier 1885. Deux payables un an après date, et les deux autres deux ans après date, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement, lesquels billets ont été acceptés par Oliver Villeré, notaire, le 23 avril 1885 par quels billets ladite propriété a été achetée et lesdits billets mortionnés avec un pur privilège de vendeur et hypothèque spéciale.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur. Il aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dûes et exigibles en 1885, un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

27 juin—27 juil 4 11 18 25 aout 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Cinquième District.

Succession de John Mahoney et de Catherine Ward, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 14,393.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45, rue Royale—SAMEDI, 25 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 29 juin 1885, je procéderai à vendre les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sur le lot 3 de l'îlet No 37, nouveau plan de cette ville, le 19me jour de juin 1885, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 3 et 112 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins, sur la ligne de côté du lot No 2.

2° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, etc., situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 26, borné par les rues Delarondde, Olivier, Peter et Verrier (maintenant Pauline), désignés sous les Nos 21 et 22 du dit îlet, mesurant, chacun, 32 pieds de face à la rue Peter sur 125 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout au pied anglais.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

23juin—23 27 juil 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement d'encoignure de valeur dans le Quatrième District. à encoignure des rues St Denis et Huitième—Succession de Mme Clarisse Dubreuil et Mme Dubreuil.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E. No 4,121.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45, rue Royale—SAMEDI, 1er août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de la Cour, en date du 25 juin 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre d